

Fourreur(euse)

le métier

「La vie que j'ai choisie」

Charles, fourreur

“Mes parents étant fourreurs, je suis en quelque sorte né dans la fourrure. Ils étaient originaires des pays de l’Est et les vêtements qu’ils fabriquaient étaient surtout utilitaires, chauds et solides. Quand nous nous sommes installés à Paris, j’ai redécouvert cette matière sous son aspect création de mode. Je suis alors tombé amoureux de ce métier. J’aime préparer le vêtement et choisir les peaux qui conviennent le mieux. Dans ce métier, le toucher est très important.”

Activités

Travailler le vison en pleine peau, couper en l’effleurant une peau de renard : telle est l’activité délicate du fourreur. Après avoir choisi les peaux et assorti les couleurs, l’artisan fourreur réalise le patron, découpe les pièces, les assemble pour monter le vêtement selon différentes techniques. Il est ainsi à la fois modéliste et fabricant. Il complète généralement son activité de créateur par des retouches et des transformations de manteaux et d’accessoires, en fonction de la mode. De plus en plus de créateurs s’intéressent à la fourrure, de sorte que son utilisation se renouvelle avec chaque collection.

Où et comment ?

Généralement de type familial, les entreprises de fourrure sont le plus souvent de petites structures composées de deux ou trois personnes. Environ la moitié des effectifs est concentrée en Ile-de-France.

Profil

Pour exercer ce métier, il faut connaître particulièrement bien toutes les peaux, leurs caractéristiques et les différentes techniques qui permettent de les travailler. A cette formation de base, le fourreur doit ajouter aussi le sens de l’esthétique et le goût de la finition.

Débouchés et évolution

Les quelque 372 entreprises recensées dans ce secteur réservent leurs emplois à des professionnels qualifiés. Après quelques années d’expérience, un fourreur peut créer ou reprendre une entreprise.

La fourrure française s’exporte particulièrement bien. Plus de 40 % de son chiffre d’affaires est généré par des ventes à l’étranger.

© ONISEP/Sourcés : UPA, APCDM

quelles formations ?

Niveau V

- » **BEP** métiers de la mode et industries connexes option fourrure
- » **CAP** fourrure

Niveau IV

- » **Bac pro** artisanat et métiers d’arts option vêtements et accessoires de mode
- » **Bac pro** métiers de la mode et industries connexes
- » **BM** fourreur

Niveau III

- » **DMA** arts textiles et céramiques option arts textiles
- » **BMS** fabrication

pourensavoirplus

- » **Fédération française des métiers de la fourrure**
Téléphone : **01 47 70 40 22**
www.ffmfourrure.org
- » **Société d’encouragement aux métiers d’art**
Téléphone : **01 55 78 85 85**
www.metiersd’art-artisanat.com
- » **Chambre de métiers et de l’Artisanat**
Téléphone : **0 825 36 36 36**
(0,15 € TTC la minute)
- » **Onisep**
www.onisep.fr